

# RÈGLEMENT DE L'OFFRE LES MOIS STROXX

## Article 1 – Objet

Dans le cadre de la promotion « **LES MOIS STROXX** », tout client effectuant un achat auprès de l'entreprise **FOUSSIER** entre le 01/07/2025 et le 31/08/2025 pourra recevoir un cadeau en fonction du montant total HT de ses achats, selon les modalités définies ci-dessous.

## Article 2 – Conditions de participation

Cette offre est réservée aux personnes majeures et valable uniquement pour les achats effectués :

- Sur le site internet Foussier.fr
  - Sur l'application mobile
- Durant la période de validité mentionnée à l'article 1.

## Article 3 – Fonctionnement de l'offre

Le client pourra recevoir un **cadeau gratuit** en fonction du **montant cumulé de son achat** au moment de la validation de commande :

- **Palier 1** : Pour tout achat de **150 € HT à 249,99 € HT de produits de la marque STROXX**, le client reçoit **un niveau de poche STROXX**
- **Palier 2** : Pour tout achat de **250 € HT à 449,99 € HT de produits de la marque STROXX**, le client reçoit **un coffret d'embouts STROXX**
- **Palier 3** : Pour tout achat supérieur ou égal à **450 € HT**, le client reçoit **une pince multifonction STROXX**

**Un seul cadeau** est remis par commande, selon le montant total atteint.

## Article 4 – Disponibilité des cadeaux

Les cadeaux sont disponibles **dans la limite des stocks**. Aucun échange ni compensation ne pourra être exigé en cas de rupture de stock.

## Article 5 – Modalités de retrait

- En ligne : Le cadeau est ajouté au colis automatiquement si les conditions sont remplies.

## Article 6 – Responsabilité

L'entreprise **FOUSSIER** ne pourra être tenue responsable en cas de retard, de perte ou de vol du cadeau lors de la livraison, ni en cas d'interruption de l'opération due à un cas de force majeure.

## Article 7 – Acceptation du règlement

La participation à cette opération implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.